

## CLASSEMENT SANS SUITE AGRESSION EN BANDE

## Par RAPTOR93, le 07/08/2013 à 13:34

Bonjour,

Suite à une agression à cause de mon travail, je devais empecher les vols dans le magasin en plus de mon travail "normal"...

Le tribunal a classé sans suite faute d'élément...

Pas de temoin par exemple, sauf que le magasin ou je travaillais est équipé de caméra, mon patron devait porte plainte et fournir des images d'un de mes agresseurs.

Je vais saisir la CIVI pour moi, mais est ce que mon employeur ne devait pas porte plainte aussi? Et fournir les images vidéos à la police?

J'ai eu une opération suite à cette agression.

Merci d'avance pour vos conseils